

A.L.G.D.G.A.D.L'U.

N° 16 mars 6018

La Gazette de la Fraternité UNIVERSELLE



Mes TT.°CC.°SS.°, mes TT.°CC.°FF.°,

Voici le numéro 16 de la Gazette, toujours très demandée.

Ne divisons pas, Rassemblons.....

Nous remercions ici nos partenaires qui nous soutiennent en la faisant connaître auprès d'un public initié...

Tu peux d'ores et déjà nous envoyer, au mail suivant :

pierremajoral@gmail.com

Planches, vie des loges, photos, histoires vécues,

A Toi de voir ...

Que la Lumière éclaire ta lecture... 🪄🪄🪄



Sommaire : Pages 2 à 5 : Dernier épisode : Parcourons ensemble le mot « colonne »
Pages 5 et 7 : OFU : Aidons tous Martial âgé de 6 ans par la Fraternité.
Pages 8 à 13 : Arrestation des Templiers, la plus grande opération de police.
Page 14 : La Phrase du mois et la photo maçonnique du mois
Page 15 : Nos partenaires

Le sens de « Jakin » et de « Boaz »

Il semble certain que les deux colonnes étaient semblables mais que seules leurs positions à droite et à gauche et les noms qui leur furent donnés les différenciaient. Les traductions du nom de chaque colonne sont, elles aussi, très nombreuses. Selon les experts de l'Ecole Biblique de Jérusalem, l'origine de Jakin et Boaz est obscure.

Tous les auteurs se fondant sur les textes des différents rites traduisent JAKIN par « qu'il établisse », « qu'il affermisse », « fermé », « stable » et BOAZ par « dans la force ». A partir de ces significations, chacun associe et symbolise. Or l'approche du symbolisme exige que l'on commence par chercher d'où viennent ces traductions et pourquoi les colonnes du temple ont ainsi été nommées. Ces questions s'imposent d'autant plus que ces noms, en hébreu, n'existent pas comme noms communs et il faut comprendre comment ils ont été traduits.

- 1 JAKIN pourrait vouloir dire « elle est solide » et BOAZ « avec force ». Au Rite moderne, le nom donné à la colonne de droite évoque en effet en hébreu l'idée de solidité et de stabilité (Yakin) tandis que celui de la colonne de gauche suggère celle de force (Boaz).
- 2 Pour *Jean Ferré*, il semble généralement admis que Jachin, ou Jakin, ou Yakin signifie « J'établis » et que Boaz ou Boaz veut dire « en force ». Cela pourrait signifier que celui qui passe entre les colonnes est transformé, est « créé » par une puissance, par une force émanant des lieux. N'est-ce pas là toute la démarche initiatique qui est suggérée par les deux Colonnes ?
- 3 Pour le chanoine *Crampon*, JACHIN – que l'on prononce « Jakinn » – signifie « il établira » et « BOOZ » – en hébreu BOAZ – signifie « dans la force ». Les deux mots réunis signifient que « Dieu établit dans la force, solidement, le temple et la religion dont il est le centre ».
- 4 *Oswald Wirth* a écrit que « *La Bible nous apprend que les deux colonnes d'airain, œuvre du fondateur tyrien Hiram, furent érigées à l'entrée du temple de Salomon, l'une à droite sous le nom de JACHIN et l'autre à gauche sous le nom de BOOZ. Il n'y eut jamais de contestation sur le sexe symbolique de ces deux colonnes, la première étant suffisamment caractérisée comme masculine par le IOD initial qui la désigne communément. Ce caractère hébraïque correspond, en effet, à la masculinité par excellence. BETH, la deuxième lettre de l'alphabet hébreu, est considéré, d'autre part, comme essentiellement féminine, car son nom signifie maison, habitation, d'où l'idée de réceptacle, de caverne, d'utérus, etc. La Colonne J\ est donc bien masculine – active et la Colonne B\ féminine – passive. Le symbolisme des couleurs exige, en conséquence, que la première soit rouge, et la seconde blanche ou noire.* »

Notons que *Christian Guigue* reproche à ceux qui fantasment sur les caractères sexuels des colonnes en supputant à partir de détails (grenades, lys) de s'égarer en privilégiant l'accessoire et en négligeant de consacrer leur attention ou le but de leur recherche à l'essentiel.

Guy Boisdenghien donne l'interprétation suivante du nom des colonnes hiramiques. Il cite la Bible :

Hiram dressa les colonnes au portique du Temple : il dressa la colonne droite et la nomma J. puis il dressa la colonne gauche et il la nomma B. (Rois, 7).

La Colonne « J » peut se traduire par « Il établira » ou « Qu'il établisse ». Cette colonne est associée au Second Surveillant et est située à droite lorsque nous la regardons de l'Orient.

La Colonne « B » peut se traduire par « dans la force » ou « en lui est la force ». Elle est associée au Premier Surveillant et est posée à gauche vue de l'Orient. Au Rite Ecossais Ancien Accepté, la position des colonnes est inversée : « B » est à gauche ; « J » est à droite.

Lorsque les noms des deux colonnes hiramiques sont reliés, ils peuvent se comprendre par « C'est par la force qui est en Dieu qu'il établira ».

Jules Boucher a aussi exprimé son opinion au sujet de l'étymologie des deux noms : le mot JACHIN s'écrit en hébreu avec les lettres IOD, CALPH, IOD, NOUN. Pour éviter une erreur dans la prononciation, on écrit parfois JAKIN.

Le mot BOAZ s'écrit avec les lettres BETH, AÏN (lettre qui ne peut se traduire phonétiquement que par une aspiration sonore, par l'esprit rude du grec), ZAÏN. On écrit souvent BOOZ au lieu de BOAZ et pourtant cette dernière orthographe est plus conforme à l'hébreu.

1. Selon de nombreux auteurs maçonniques, le J est considéré comme signe de l'énergie spirituelle; à B, ils donnent comme sens le fondement.
2. Un fait intéressant est à noter. JACHIN et BOAZ sont des personnages de la Bible ! Joakin est roi de Juda. Selon la généalogie de Matthieu, il figure dans la lignée du Christ. Booz, de par Ruth, sa femme, est le bisaïeul de David et donc lui aussi un ancêtre du Christ.
3. Pour *Daniel Béresniak*, BOAZ s'orthographie *BEITH, AÏN, ZAÏN*. La traduction « dans la force » s'explique du fait que le *BEITH* est un préfixe qui signifie « dans » ou « avec » et *Oz (AÏN, ZAÏN)* signifie « force ». Mais il s'agit aussi d'un nom propre, celui du fils de Salmah, arrière-grand-père du roi David, donc le trisaïeul de Salomon.
4. Pour ce qui concerne JAKIN, orthographié IOD, CALPH, IOD, NOUN, la première lettre peut être lue comme le préfixe du temps futur à la troisième personne, tout ce que l'on peut en dire est qu'il est un nom propre masculin. L'IOD, préfixe du futur, est aussi la première lettre du tétragramme sacré, IOD, HE, VAV, HE, qui désigne Dieu.

Ceci nous amène à approcher un peu plus en profondeur le symbolisme des Colonnes du Temple.

Approche du symbolisme des Colonnes du Temple

Après avoir franchi la Porte, les Colonnes du Temple se présentent sous l'aspect de stèles verticales et cylindriques dont le sommet, en général, est surmonté d'une reproduction de grenades entrouvertes, fruits du grenadier. Malgré ce que pourrait laisser croire l'aménagement de certains temples, elles ne sont ni solidaires du mur d'Occident ni soutènement de la Voûte Étoilée qui orne le Zénith.

Les interprétations symboliques des Colonnes sont très diverses.

L'implantation horizontale, de part et d'autre de la ligne médiane qui joint implicitement l'Orient à l'Occident marque notre passage d'activités non maçonniques, exotériques en quelque sorte, à des activités maçonniques, ésotériques et vice versa. En d'autres termes, elles marquent symboliquement la transition entre le monde profane et l'univers des initiés, induisant la transformation de celui qui franchit cette limite, ce qui est le propre de la démarche initiatique.

Leur élévation verticale, du Nadir vers le Zénith, marque le passage entre « ce qui est en bas » et « ce qui est en haut », c'est-à-dire un échange, une liaison, une union entre la terre et le ciel, entre le corps et l'esprit, entre la matière et l'énergie, et vice versa.

Les rares auteurs maçonniques ayant traité des colonnes du Temple de Salomon ont omis d'étudier un point essentiel : la couverture zodiacale des colonnes. L'une B, couvre l'aire Orient / Septentrion et l'autre J, la zone Orient / Midi. Boaz et Jakin seraient donc des portes solsticiales. Ainsi, B, la Colonne du Nord et J, celle du Midi, correspondent respectivement au solstice d'hiver et à celui d'été.

Selon la *Bible*, les colonnes d'airain du Temple de Salomon marquaient le point où se rencontraient, où fusionnaient, l'homme et le divin, le profane et le sacré, donnant à tout cherchant sincère la matière et les valeurs propres à sa quête spirituelle.

Pour *Jean Ferré*, les Colonnes, en tant que symboles dans la Loge, matérialiseraient le point où s'interpénètrent l'homme et le divin, le profane et le sacré.

De plus, il ne faut pas oublier que les Colonnes situent également l'endroit où les ouvriers reçoivent leur salaire.

- *Frère Second Surveillant, où les ouvriers reçoivent-ils leur salaire ?*
- A la Colonne J., Vénérable Maître. (Au R.E.A.A., la réponse est « B »).
- *Frère Premier Surveillant, les ouvriers sont-ils contents et satisfaits ?*
- Ils le sont sur les deux Colonnes, Vénérable Maître.

Dans ce cas, le salaire désigne un enrichissement intellectuel et moral, voire spirituel dans le meilleur des cas.

Pour *Raoul Berteaux*, les colonnes ne sont pas destinées à supporter un appareillage de maçonnerie afin de créer une baie. Il s'agit de deux sortes de piliers placés côte à côte pour former une porte que l'on dénomme « Porte de la Vie » ou « Porte des Cieux » ou « Portail de l'Éternité ».

Il fait remarquer que des colonnes ont souvent été placées de part et d'autre de la porte d'entrée des lieux sacrés. Ce modèle binaire formé de deux piliers est fréquemment un symbole corrélatif de la « Porte ». L'image des deux piliers s'insère dans un domaine de caractère général comportant les jumeaux, le double lion, les deux horizons, les deux montagnes du monde, les mots bisyllabiques, les doubles lettres.

A ce propos, *C.G. Jung* écrit que « toute image double renforce en la multipliant la valeur symbolique de l'image, ou en la dédoublant montre les divisions internes qui l'affaiblissent ».

Raoul Berteaux nous propose simplement de retenir que les deux Colonnes identiques qui se trouvent à l'entrée de la Loge forment un modèle binaire de type gémellaire. L'une des Colonnes porte la lettre « J » et l'autre la lettre « B ». Si l'on fait appel au symbolisme des couleurs, la Colonne « J » devrait être rouge tandis que la Colonne « B » devrait être blanche ou noire.

Mais si l'on s'en tient au texte biblique, comme le propose *Jules Boucher*, les deux Colonnes étaient en airain et toutes deux de la couleur naturelle de ce métal. Pour les différencier certains ont voulu y ajouter des couleurs mais cette adjonction est arbitraire et discutable.

En effet, pour *Christian Guigue*, « la pseudo-tradition qui veut que la Colonne « J » soit peinte en rouge et associée au soleil et la Colonne « B » en blanc rattachée à la lune ne repose sur rien de bien sérieux. Le texte biblique demeure précis sur ce point : il n'y a pas d'autre couleur que celle du métal coulé ».

L'apparition des colonnes dans les Loges maçonniques est sans aucun doute une résurgence de celles que, d'après l'Ancien Testament, Hiram avait fait dresser devant le vestibule du sanctuaire, dans le temple de Salomon, à Jérusalem, et auxquelles il avait donné le nom de Jakin (ou Yakin) pour l'une, Boaz ou Booz pour l'autre.

Quant à l'origine des lettres « J » et « B », *Raoul Berteaux* pense qu'il s'agit d'une transposition des lettres hébraïques *JOD* et *BEITH*.

Conclusion provisoire

Le symbolisme des Colonnes maçonniques ainsi que leurs noms, Jakin et Boaz se réfèrent à la Bible. L'approche du symbolisme exige que le cherchant commence par se renseigner d'où viennent les traductions et pourquoi les colonnes du temple ont ainsi été nommées. Sur l'origine des noms Jakin et Boaz, les chercheurs restent partagés.

Les deux plus anciens manuscrits connus de la Franc-maçonnerie, le *Regius* (1390 environ) et le *Cooke* (1410 environ) présentent deux attitudes opposées. Mais entre le Manuscrit *Regius* et l'apparition du suivant, les temps ont changé, la Réforme et l'intérêt pour l'Ancien Testament étaient en chemin.

Aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles, sous l'influence des mouvances occultistes, le symbolisme des colonnes a été alimenté par des associations notamment avec les couleurs, pas du tout expliquées mais affirmées comme une évidence !

Alors qu'habituellement il a souvent proposé un éclairage précieux, *Oswald Wirth* s'est laissé aller à la mode occultiste et il faut déplorer que son discours à propos du symbolisme des colonnes du Temple ait été ingurgité comme « parole d'évangile » par des milliers d'Apprentis et servilement régurgité en Loge. On ne fait pas du symbolisme en mémorisant des affirmations dogmatiques et en renonçant à l'esprit critique. Le propos du symbolisme est d'éveiller. Il faut le pratiquer pour se dépouiller des idées reçues et pour apprendre à associer. Il faut donc chercher, comparer, lire et relire.

Ce qu'il me semble essentiel à retenir de cette étude, c'est qu'en franchissant pour la première fois la porte de notre Loge, la présence des Colonnes « J. » et « B. » se justifiaient pour bien marquer notre passage dans un lieu de liberté, un lieu hors du temps profane.

Par ailleurs, chaque fois que nous les franchissons, à chaque Tenue, les Colonnes « J. » et « B. » sont là pour nous rappeler que nous quittons le monde profane pour entrer dans le monde sacré et vice versa.

Quant au salaire que nous sommes censés recevoir à la Colonne « J » (ou à la Colonne « B » au R.E.A.A.), je retiens qu'il symbolise l'enrichissement intellectuel et moral que chaque Tenue devrait normalement nous apporter, voire spirituel si la rigueur et l'amour y ont eu la meilleure place.

R :: F :: A. B.

Sources : *Alban Gilbert* - Guide de l'Apprenti

Editions Detrad, Paris, 1996

Baudouin Bernard - Dictionnaire de la Franc-maçonnerie

Editions De Vecchi, Paris, 1995

Béresniak Daniel - Rites et Symboles de la Franc-maçonnerie

Editions Detrad, Paris, 1995



LA FRATERNITE VOILA UN BIEN GRAND MOT.

Ci-dessous nous avons l'occasion de l'exprimer et donner ainsi toute la vraie valeur à ce mot qui est Maître dans notre Grande Famille.

Obédience de la Fraternité Universelle

<http://www.ofu-fm.fr>

Limoges, le 23 janvier 2018.

Mes BB.°AA.°VV.°MM.°, SS.° et FF.°,

L'objet de cette communication est avant tout de vous entretenir d'une demande d'entraide fraternelle que m'a transmise la V.°S.° Nicole TOU de la R.°L.° Auld Alliance n°40 à l'Or.° de Limoges, pour une aide financière concernant le petit-fils autiste d'une S² de son atelier.

Martial est un petit garçon de 6 ans plein de vie mais dont le développement psychomoteur a été ralenti par une anomalie cérébrale.

Ce retard de développement a induit des traits autistiques qui rendent les apprentissages scolaires et la socialisation difficiles alors qu'il en a les compétences.

La France est un mauvais élève en matière de prise en charge du handicap. Les prises en charges efficaces et recommandées par la Haute Autorité de Santé sont très peu appliquées dans les structures d'accueil public. Ces soins, quand ils sont faits en libéral ne sont pas remboursés par la Sécurité Sociale (sauf l'orthophonie) et restent à la charge de la famille (auxiliaire de vie scolaire, accueil privé avec soins libéraux). Le coût mensuel de sa prise en charge est de 1100 € par mois, financé par l'allocation enfant Handicapé et la générosité de sa famille.

Martial a la capacité d'apprendre et de bonnes interactions sociales, mais il faut l'aider à chaque instant à l'école, au centre d'accueil, avec des professionnels mais aussi et surtout avec ses parents.

Il existe des méthodes développementales mais qui, bien qu'elles aient montré leur efficacité aux États-Unis, au Canada, en Norvège, ne sont pas enseignées en France.

Le « Son-Rise Program » est une méthode américaine. Cette approche, principalement menée à domicile, consiste à comprendre ce que vit l'enfant en rentrant dans son monde, afin de l'inviter à venir dans le nôtre. Cette méthode place les parents au centre du programme et sa mère Alyssa, fille de notre S.° de Limoges, souhaite l'appliquer à Martial.

Elle nécessite une formation qui sera menée par des professeurs expérimentés du Centre Américain du traitement de l'autisme basé à Sheffield dans le Massachusetts.

Cette formation de 5 jours se déroulera à Paris au mois de mai prochain, et coute 1200 €, plus 150 € pour transports et repas (pas de frais de logement).

L'objectif financier est donc de 1350 €.

La bienfaisance étant une des vertus dont la pratique nous est la plus chère, je vous propose par conséquent, sans que cette charité soit faite au préjudice de devoirs ou engagements à remplir par chacun de nous, de bien vouloir procéder à la collecte d'un tronc de bienfaisance spécial lors de votre prochaine tenue, et d'en adresser le montant par chèque à notre trésorière Patricia, notre secrétaire Lucien ou moi-même, ou par virement sur le compte de notre Obédience.

L'objectif financier à atteindre, même s'il est significatif, ne représente pas un grand effort individuel, ramené au nombre de nos loges adhérentes et de leurs membres ; cette collecte peut même être l'occasion de créer, en cas de surplus, un fonds d'aide et d'assistance fraternelle si vous en agréez la fondation, fonds dont l'attribution serait gérée par notre conseil d'administration.

Je sais pouvoir compter sur votre solidarité et votre entraide fraternelle. Bien fraternellement à vous toutes et tous.

Laurent TABAROT,
Président.
8 rue Georges Brassens
11610 PENNAUTIER
laurent.tabarot@ofu-fm.fr

Coordonnées trésorière :
Mme Patricia FOURNIER
26 route d'Ennezat
63200 RIOM
tresorier@ofu-fm.fr

Coordonnées secrétaire :
M. Lucien REIX
44 route de Rouzeix
87270 COUZEIX
secetaire@ofu-fm.fr

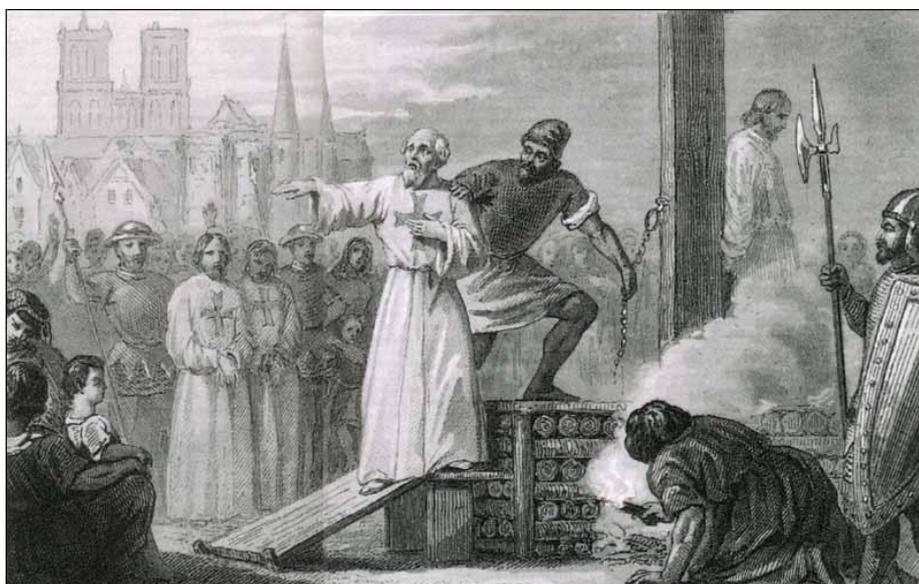
Domiciliation :
BANQUE TARNEAUD LIMOGES TURGOT
RIB : 10558 02081 46697800200 10
IBAN : FR76 1055 8020 8146 6978 0020 010
BIC : TARNFR2L



ARRESTATION DES TEMPLIERS LE VENDREDI 13 OCTOBRE 1307.

La plus extraordinaire « OPÉRATION DE POLICE » de tous les temps.

Par Philippe Ritter – Le 14 septembre 2007-



Ce matin, dès l'aube, toutes les polices et les gens d'armes de France et de Navarre, ont investi près de trois mille demeures sur l'ensemble du territoire, pour en arrêter tous les occupants. En fin de journée, l'opération est terminée et il est encore impossible de connaître le nombre exact de ces arrestations. Elles continueront plus tard, dans toute l'Europe, jusqu'à la fin de l'année. Nous sommes le vendredi 13 octobre 1307.

C'est bien ce vendredi 13 qui sera à l'origine d'une croyance populaire, de bon ou de mauvais présage, qui persiste encore aujourd'hui, 700 ans après. Jaloux de leur puissance et de leur richesse, inquiet de leur pouvoir auprès du pape, ou bien mal informé par une campagne délétère, le roi de France, Philippe IV Le Bel, fait arrêter tous les Templiers du royaume, pour apostasie et mauvaises mœurs. L'Affaire est menée par Guillaume de Nogaret, qui fait adresser, dans le plus grand secret, dès le 14 septembre, des « lettres closes » à tous les Baillis et Sénéchaux du royaume, à n'ouvrir « qu'à jour dit ». Ce matin du vendredi 13, de Nogaret lui-même, dirige l'arrestation de près de 140 Templiers de la Maison Centrale de Paris. Sur tout le territoire, ils sont incarcérés, puis interrogés et torturés. Ceux qui réussissent à s'échapper sont repris le jour même. On leur propose le pardon ou la mort. Très peu abjureront. Peu de temps après, ils sont condamnés au bûcher, et dès le 12 mai 1310, 54 Templiers sont brûlés à Paris.

La malédiction : Lors du Concile de Vienne, le 20 mars 1312, l'Ordre est dissout, et leurs biens sont confisqués. Ce n'est que le 18 Mars 1314, que le Grand Maître des Templiers, Jacques de Molay monte sur le bûcher. Ce jour-là, il va maudire ses tortionnaires, pour leur « trahison du vendredi 13 ». En effet, la veille, le jeudi 12 Octobre 1307, Jacques de Molay assistait aux obsèques de Catherine de Valois, belle-sœur du roi, pendant lesquelles, il porta même un des « Cordons du Poêle », honneur suprême.

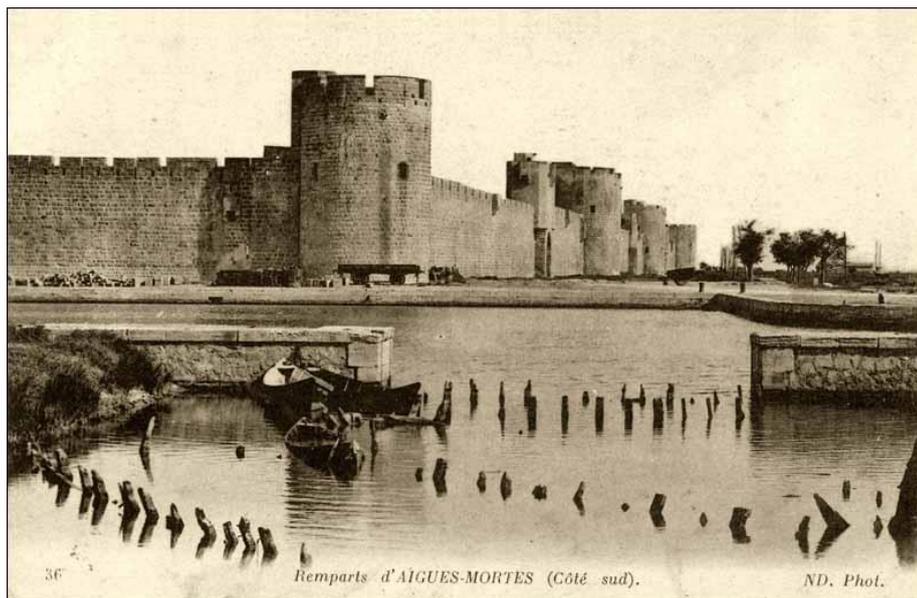
La Mémoire populaire retiendra la mort du pape Clément V, à Roquemaure du Gard, dans la nuit du 19 au 20 avril 1314, puis celle de Philippe le Bel, dans les six mois qui ont suivi, comme le prévoyait la malédiction de Jacques de Molay.

« Pape Clément, roi Philippe, Chevalier Guillaume, avant qu'il soit un an, je vous cite à comparaître au tribunal de Dieu ! Maudit ! Maudit ! Soyez maudits jusqu'à la septième génération ! »

A Nîmes et sa région, tout a commencé par cette « lettre close » du 14 septembre 1307, adressée à Bertrand Jourdain de l'Isle, Sénéchal de Beaucaire. Les chevaliers du roi, Henry de la Celle et Oudard de Maubuisson, sont

nommés commissaires de la sénéchaussée, pour l'arrestation du 13 octobre. La suite de cette mission est de faire l'inventaire de leurs biens, et de les interroger sur les faits qui leur sont reprochés. De Nîmes, où réside le Sénéchal de Beaucaire, les ordres sont donnés, là aussi dans le plus grand secret, sur toute la région.

Ce vendredi 13, donc, aux premières lueurs du jour, les « Gens d'armes » de la sénéchaussée investissent près d'une dizaine de Commanderies, et plus d'une cinquantaine de maisons. Trente-trois Templiers sont arrêtés à la commanderie d'Alès, quarante-cinq à Aigues-Mortes enfermés à la Tour de Constance, soixante à Beaucaire et cent cinquante à la commanderie de Nîmes ; soit deux cent quatre-vingt-huit membres de l'Ordre. C'est dire l'importance de la Maison de cette ville, à Paris par exemple, ils n'étaient que cent quarante. Parmi les Templiers arrêtés dans notre région, il y avait quelques commandeurs, et quelques chevaliers, mais surtout, un très grand nombre de servants. Ils venaient des maisons où eurent lieu les arrestations, mais aussi des maisons de Calvisson, Aubais, Générac, Montfrin, et Saint-Gilles. A Alès, certains même, venaient des commanderies de Montpellier, Jallès en Ardèche et Le Puy-en-Velay.

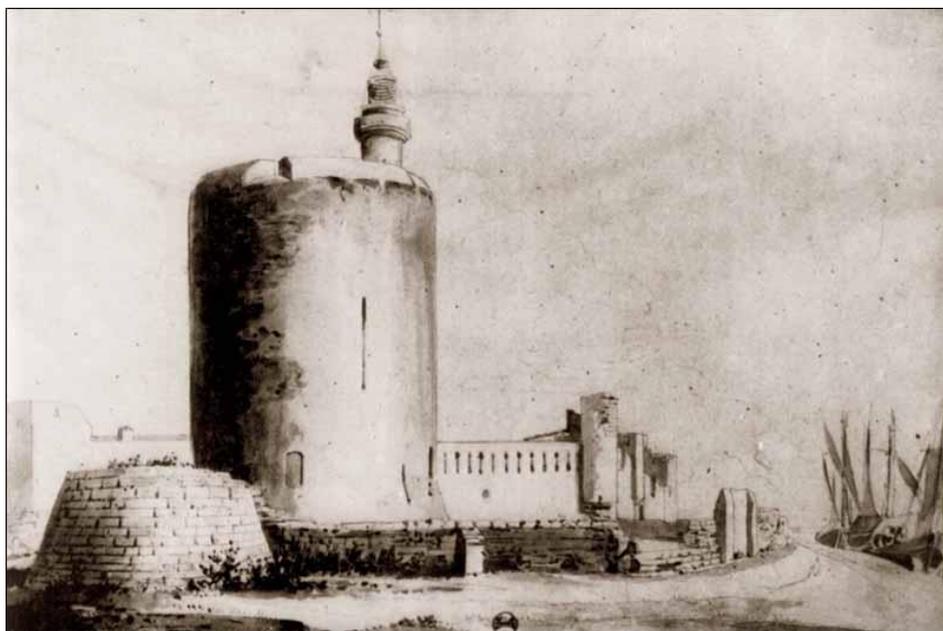


Dès le 08 novembre 1307, de Maubuisson lui-même, dirige les interrogatoires des prisonniers d'Aigues-Mortes, où était retenu Bertrand de Falgues, Commandeur de Saint-Gilles. Le 16 novembre suivant, il poursuit ses investigations à Nîmes, c'est le début de l'Inquisition et des tortures. En 1308 et 1309, débutent les enquêtes pontificales, Clément V est déjà installé en Avignon depuis 1305, l'évêque de Nîmes Bertrand de Languissel prend à son tour les réponses des Templiers. On transférait facilement les détenus d'une prison dans l'autre, d'Aigues-Mortes à Alès, ou de Beaucaire à Nîmes, pour éviter les « réponses convenues » et les faire passer entre les mains de plusieurs inquisiteurs différents. Il y a eu torture, et peut-être bûcher. Toujours est-il qu'en juin 1310, le Concile de Nîmes prononça la condamnation des Templiers du Languedoc. Certains meurent sous la torture, d'autres se parjurent et sont libérés, d'autres enfin sont transférés à Carcassonne ou à Paris et passeront par le bûcher entre 1310 et 1314. Vers la fin de 1312, vingt-deux Templiers, arrêtés en 1307 et incarcérés à Alès, sont absouts.

A cette même époque, Guillaume de Nogaret achète de nombreux biens sur Nîmes, sa région, et en Vaunage, avant de mourir au printemps 1313, à Paris.

A Montpellier et ses environs, les événements de 1307 ont marqué, là aussi l'histoire de notre région. Lors de l'inventaire des biens des Templiers, entamé dès la fameuse « lettre close » du 14 septembre, car il fallait bien répertorier les sites avant d'organiser les arrestations du vendredi 13 au matin, Oudard de Maubuisson donne une liste impressionnante de commanderies et de maisons, dépendantes de l'Ordre en Provence, réparties le long de la côte méditerranéenne, et limitées au Nord, par les autres possessions du Temple en Quercy et Rouergue. Ce patrimoine, dans certains cas, est encore bien visible de nos jours. Il faut citer à l'Ouest de

Montpellier les commanderies du Mas neuf et de Launac, à l'Est Vauguières près de Mauguio, puis Castries et Saint-Michel de Bannières, Lunel et Marsillargues, et enfin Bruyère, sur la commune actuelle de Saint Christol. Dans un périmètre plus large, autour de Montpellier, on notera Lodève, Clermont-l'Hérault, Tiberet, Cazouls, Nébian, Pézenas, Peyrat et Périès, pour ne citer que les plus significatives. Imaginons qu'il en est de même pour l'Aude avec Narbonne, Douzens, Carcassonne, Bezu ou Campagne sur Aude, on comprend facilement que sur la France entière, près de trois milles commanderies ont été visitées, ce vendredi 13, au même instant. C'est cette dernière prouesse, pour l'époque, qui rend l'évènement aussi exceptionnel. Tous les Templiers ont été arrêtés, enfermés dans les places fortes, de Nîmes à Carcassonne, certains même, à l'intérieur de leurs propres commanderies, dans lesquelles ils ont subi la Question, et parfois la torture.



Aigues-Mortes - Tour de Constance

Après son arrestation à Aigues-Mortes, puis son transfert à Alès pour interrogatoires sous la torture, le Commandeur de Saint-Gilles, Bertrand de Falgues (appelé sur certains documents Bernard de Salgues), finira par faire des aveux le 29 août 1311, quatre ans plus tard. Il était accompagné de Pons Gaillard, Commandeur de Launac, et Bertran da Silva, chevalier lui aussi de la Maison de Montpellier. Ce même jour, ils avouent tous les trois, qu'à Montpellier une « Tête magique » est conservée, et qu'elle est apparue sous la forme d'un « Chat parlant la langue des hommes ». Selon la tradition, un trésor serait enfoui à l'emplacement de la commanderie de Montpellier.

Le 20 mars 1312, Clément V, par le Concile de Vienne, confisque tous les biens ayant appartenu aux Templiers pour les confier à la Couronne, puis plus tard aux Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem. Entre temps, certains droits, et quelques domaines ont été acquis par des Seigneurs peu scrupuleux. Nous ne retiendrons que Guillaume de Nogaret, qui avait déjà réalisé la même démarche en 1294, avec les biens des Anglais, et en 1306, avec ceux des juifs, sur notre seul Languedoc.

-oOo-

La légende du Trésor des Templiers

L'existence même du Trésor des Templiers est niée par certains historiens. Ces derniers avancent une thèse : Les templiers étaient très riches en domaines, ils gagnaient beaucoup d'argent, avaient de nombreux bénévoles et ne payaient aucun impôt... malgré cela il n'y aurait rien eu dans les caisses lors de leur arrestation, le vendredi 13 octobre 1307...

Un rapport écrit d'Alain de Pareilles, conservé aux Archives Nationales, relate par écrit que le Temple de Paris a été trouvé pratiquement vide lors des arrestations !

A l'opposé, plusieurs hypothèses sont avancées, elles tentent d'expliquer la fuite du trésor : Celle des 3 chariots, sortis de Paris la veille du 13 fatidique, et rejoignant l'Angleterre... pour étayer le tout certains nous parlent des archives secrètes du Vatican, avec des frères Templiers enfuis, Gérard de Villers et Jean de Châlon... d'autres préfèrent la piste d'Aquitaine, pays inaccessible et mal venu aux hommes de Philippe le Bel, donc terre de refuge pour les Templiers et leur Trésor.

Une certitude, les templiers brassaient beaucoup d'argent sous forme de valeurs précieuses. A cette époque point de billets ni de comptes numérotés... comment imaginer que cette machine à fric fut désamorcée le vendredi 13 octobre 1307. Que les prêteurs qu'étaient les Templiers, ceux qui ont financé la rançon de Louis IX, ceux qui finançaient la dette du pouvoir Royal, en souscrivant aux emprunts de Philippe le Bel, étaient quasiment ruinés lors de leur arrestation ?

Leur "trésor" n'était, peut-être, pas perdu pour tout le monde... il a probablement servi d'autres causes... plus ou moins avouables... ceux qui en ont disposé, l'ont fait avec discrétion et intelligence, pour preuve, ils n'ont laissé aucun indice... mais peut être que ces derniers étaient tellement gros, qu'il fallait prendre du recul pour les identifier... ce recul c'est le temps, seul un historien méticuleux et averti peut s'atteler à une telle tâche... un jour peut-être...

Georges Mathon, octobre 2007.

-oOo-

Chronologie régionale sous Philippe IV Le Bel

- 05/10/1285 : Mort de Philippe III, Le Hardi, à Perpignan. Son fils Philippe IV Le Bel, remonte à Reims, pour son sacre, et passe à Nîmes les 25 et 26 octobre. Le 27, il part pour Le Puy en Velay.

- 1288 : Philippe Le Bel permet aux marchands de Montpellier de commercer à Nîmes, et interdit aux marchands italiens établis à Nîmes, (les Lombards) de « trafiquer » à Montpellier.

- 1294 : Philippe Le Bel ordonne au Sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, de saisir les biens des Anglais de la sénéchaussée.

- 1295-1302 : Guerre des Flandres : Le Sénéchal de Beaucaire envoie, à trois reprises, des troupes de la région, pour rejoindre le roi.

- 12/03/1302 : Guillaume de Nogaret, professeur ès lois, chevalier, ayant auparavant exercé la fonction de Juge Mage de la sénéchaussée de Nîmes en 1294, se porte accusateur contre le pape Boniface VIII, dans le conflit qui l'oppose au roi.

- 13/04/1304 : Boniface VIII excommunie Philippe Le Bel, qui charge de Nogaret d'arrêter le pape, pour le juger et le remplacer. À son tour de Nogaret sera excommunié.

- 11/10/1304 : Mort de Boniface VIII. Election pour quelques mois de Benoît XI.

- 1305 : Le conclave met en place l'évêque de Bordeaux, Bertrand de Goth, sous le patronyme de Clément V, qui s'installe en Avignon, avec la bienveillance de Philippe Le Bel.
- Les 21, 22 et 23/10/1305 : Bertrand de Goth, le futur Clément V, est de passage à Nîmes, sur la route de Lyon, pour son couronnement.
- 1306: Philippe Le Bel confie à Guillaume de Nogaret, Seigneur de Calvisson, la mission de faire arrêter les juifs de la sénéchaussée, et de confisquer leurs biens. Cette opération sera menée, par Nogaret, sur la France entière, et dans une seule journée...
- 14/09/1307 : « Lettre close » de Philippe IV, à Bertrand Jourdain de l'Isle, Sénéchal de Beaucaire, ordonnant de saisir tous les Templiers de sa juridiction, et leurs biens. Elle est rédigée dans le plus grand secret, à Maubuisson, par Philippe Le Bel et Guillaume de Nogaret.
- 22/09/1307 : De Nogaret accède à la plus haute dignité du royaume : Garde du Sceau Royal. Il se fera secondé, dans ses actions, par Guillaume de Plaisians, Seigneur de Vézénobres.
- 13/10/1307 : Plus de 280 arrestations sur la sénéchaussée. Seulement sur Beaucaire, 66 Templiers, y compris ceux de St Gilles sont arrêtés. Ils sont 45 mis en prison à Aigues-Mortes, 15 à Nîmes, et 6 dans le Château Royal d'Alès. Par ailleurs, à Nîmes, près de 150 Templiers sont enfermés dans leur commanderie ; à Alès, ce sont 33 d'entre eux qui subissent le même sort.
- 08/11/1307 : Début de la procédure d'inquisition à Aigues-Mortes, par Oudard de Maubuisson. « Il faut prendre la réponse des Templiers » ; Tortures dans toutes les prisons.
- 1312 : Concile de Vienne. Comme dans toute l'Europe, les domaines templiers du Languedoc, sont confisqués au bénéfice de la Couronne, puis remis à l'Ordre des Hospitaliers de St Jean de Jérusalem.
- Fin 1312 : Vingt-deux Templiers, arrêtés en 1307 et incarcérés à Alès, sont absouts.
- Entre le 25 Mars et le 20 Mai 1313 : Mort de Guillaume de Nogaret à Paris.
- 01/03/1314 : Philippe Le Bel cède à l'abbé de St Gilles les biens saisis aux juifs, sur son territoire, en 1295.
- 19/03/1314 : Mort de Jacques de Molay, sur le bûcher à Paris. Le pape et le roi sont maudits.
- 20/04/1314 : Mort du pape Clément V, à Roquemaure du Gard.
- 29/11/1314 : Mort du roi Philippe IV Le Bel.
- 06/06/1316 : Mort de Louis X Le Hutin, son fils.
- 1316 : Naissance et mort de Jean 1er, Le posthume, fils de Louis X, petit-fils de Philippe IV.

-oOo-

Bibliographie

1/ Généralités :

- Cartulaire Manuscrit du Temple, constitué par le Marquis d'Albon. Par E.G Léonard. Chez la Librairie Ancienne : Edouard Champion, à Paris, en 1930.
- L'Ordre des Templiers. Par John Charpentier. Chez Taillandier Editions, en 2004.
- Philippe Le Bel. Par le Duc de Lévis Mirepoix. Chez Perrin en 1972.
- Les Templiers. Par Laurent Dailliez. Chez Perrin en 1977.
- Les Templiers. Avec Michèle Aué. Arrêts sur images. Chez MSM en 2000.
- Vie et mort de l'Ordre du Temple. Par Alain Demurger. Editions du Seuil, en 1989.
- Les Templiers Chevaliers du Christ. Par Régine Pernoud. Chez Découvertes Gallimard.
- Les sites Templiers de France. Par Aubarbier et Binet. Chez Ouest-France, en 1997.
- Les Templiers – La Vérité. « Historia/Sécial » n°53, Mai/Juin 1998.

2/ Régionalisme :

- Histoire de la ville de Nîmes. Par Léon Ménard. Chez Chaubert, à Paris en 1750. (Tome I pages 449 à 453, plus Preuves pages 195 à 208)
- Histoire des Grands Prieurs de Saint Gilles, au travers du manuscrit de Jean Raybaud. Par l'abbé C. Nicolas. Chez Chastanier, à Nîmes, en 1905. (Tome II, pages 326 à 338).
- La Vaunage au temps des Nogaret. Par Maurice Aliger. Chez Béné, à Nîmes, en 1983.

-oOo-

Commémoration de l'arrestation des Templiers : 700ème anniversaire. Cet évènement est l'occasion de la fête de la « Rose d'Or ». Le 14 Octobre sur les îles de la Bartelasse, en Avignon, se tient le rassemblement annuel des Compagnies Médiévales du Sud de la France. Il est ouvert au public de 10h à 18h. Il est organisé, spécialement cette année, par les Compagnies « La Cour Pontificale », d'Avignon, et « Les Blancs Manteaux », d'Hyères, et propose au public de nombreuses animations et démonstrations en tenues d'époque. Ils sont près de 550 Médiévistes passionnés, répartis en 32 troupes, autour d'un camp de plusieurs dizaines de tentes. Au cours de ces deux journées, ils vous présenteront les reconstitutions de la « Grande Mêlée de Combattants », ou des tournois en armures des XIVème et XVème siècle. Dimanche matin, ils défilent, en arme, dans les rues d'Avignon. Pour les jeunes et les moins jeunes, le frisson est assuré.

Philippe Ritter – Le 14 septembre 2007

-oOo-



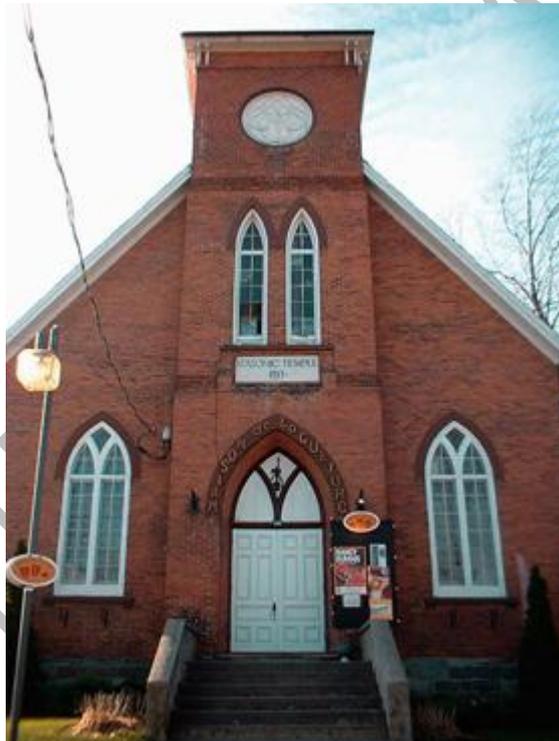
LA PHRASE DU MOIS

« POUR ME RENDRE HEUREUX, UN SOURIRE PEUT SUFFIRE. »

Jean de la Fontaine (1671)



La photo maçonnique du mois



QUEBEC

L'ancien temple maçonnique de Waterloo au 441, rue de la Cour, fait partie du circuit patrimonial de la ville, une route qui longe de belles maisons et des bâtiments religieux à travers les rues de la Cour, Clark Hill, Western et Eastern.

La construction de cet ancien temple maçonnique débute en 1913, quand les francs-maçons s'installent à Waterloo la loge Shefford 18, remplaçant la congrégation les fidèles de l'église Universaliste.

Partagez vos planches



NOS PARTENAIRES



**LE TROUBADOUR
DU LIVRE** ✦ Philippe Subrini

Si vous souhaitez recevoir :
La Lettre du Troubadour du Livre
Ainsi que les *Catalogues de Livres neufs, anciens et d'occasion*
Alors faite moi parvenir votre demande par email :
troubadour13@gmail.com

ACCESLOGES Accueil Inscire ma Loge Rechercher

www.accesloges.com

Programme des Loges
Toutes Régions
Toutes Obédiences
Tous Rites



contact@accesloges.com Tél : 07 68 95 99 40

Groupement International de Tourisme et d'Entraide

14, rue de Belzunce, 75010 Paris.

Tél. : 01.45.26.25.51
Email : le.gite@free.fr
Internet : www.le-gite.net



GADLU.INFO
Les nouvelles du Web
Maçonnique



postmaster@gadlu.info

